L'ESSENTIEL DES MANDATS TRANSACTION

NOUVEAUTÉ 2025

WE-TR561

½ journée (3,30 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Maîtriser les obligations liées aux mandats
- Rédiger les mandats dans le respect des textes
- S'assurer de la validité des mandats – Éviter sa nullité totale ou partielle
- Respecter les obligations d'information des clients
- Sécuriser sa rémunération

NIVEAU & PUBLIC :

Managers, Négociateurs, Assistantes en transaction.

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S) :

Formateur : **Professionnel spécialisé en droit immobilier**

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Présentation des Objectifs
- Présentation des textes applicables aux mandats
- Pourquoi l'Obligation de détention de mandat ?

I – MENTIONS OBLIGATOIRES DU MANDAT

- Mentions du code du commerce
- Mentions du décret du 20 juillet 1972
- Mentions concernant les collaborateurs

III – FORME & CONTENU SELON LA LOI HOGUET

- Mandat écrit et préalable
- Durée du Mandat & Conditions de révocation
- La clause « honoraires »
- Moyens – Actions – Reddition de mission
- Clause Pénale et droit de suite
- Nombre d'originaux – Numérotation – Enregistrement
- Signature Manuscrite ou Electronique

IV – MANDAT ET RESPECT DU CODE DE LA CONSOMMATION

- Définition du consommateur
- Information pré-contractuelle
- Mandat à tacite reconduction et loi Chatel
- Mandat hors établissement, à distance
- Droit de rétractation
- Démarchage téléphonique – Bloctel
- RGPD – Médiation

IV – EXTINCTION DU MANDAT

- Rétractation – Révocation
- Mission accomplie – Mandat échu arrivé à terme
- Décès du Mandant ou du Mandataire

Formation ponctuée d'exemples de jurisprudence et de clauses des mandats Modelo

Formation professionnelle FNAIM 2025 - Ce document est la propriété de l'ESI. Reproduction interdite.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER